

*sanctorum*, à la tête desquels on lisait son nom. Le pape renvoya l'affaire à la congrégation de l'index ; mais les Carmes, qui avaient hâte d'accabler leurs ennemis, se défiant des lenteurs de la cour de Rome, et peut-être aussi de leur crédit, s'adressèrent à l'inquisition de Madrid. Sur ces entrefaites, le père Sébastien de Saint-Paul fit paraître un énorme in-folio, qu'il donnait comme l'abrégé des erreurs contenues dans les volumes des Actes des Saints. Pour donner un exemple de l'énormité de ces erreurs, voici quelques-unes des propositions dénoncées : Il n'est pas bien certain que la face de Jésus-Christ ait été imprimée sur le mouchoir de sainte Véronique, ni même qu'il y ait jamais existé une sainte de ce nom ; l'église d'Anvers est en possession de montrer une célèbre relique (1), mais cependant il serait bien difficile de soutenir son authenticité, etc. Naturellement une des plus monstrueuses hérésies, reprochées aux Bollandistes, était la non reconnaissance d'Elie comme fondateur des Carmes. Enfin l'infatigable accusateur dénonçait le nombre énorme de deux mille erreurs.

L'inquisition de Madrid prononça, le 14 novembre 1695, la condamnation des quatorze volumes des Actes des Saints, comme contenant des propositions erronées et hérétiques. Le triomphe des successeurs d'Elie était complet, lorsqu'un religieux de Saint-Jean-de-Dieu, le frère Paul de Saint-Sébastien les humilia, en entreprenant de soutenir que son ordre avait neuf cents ans de primauté sur celui des Carmes. En effet, le premier général des frères de la Charité avait été Abraham qui,

(1) *Præputium Christi circumcisi.*